

Sainte Radegonde : Enedis modernise le réseau 20.000 volts



Sainte Radegonde : Enedis modernise le réseau 20.000 volts

Les équipes d'Enedis interviennent une nouvelle fois en quelques semaines pour moderniser l'alimentation électrique de la ligne 20.000 volts du départ électrique Terraube, issue du poste source de Fleurance. La première phase des travaux s'est déroulée fin Janvier, sur la partie Sud- Ouest de la commune de Fleurance. La nouvelle phase de la fiabilisation et de modernisation porte essentiellement sur la commune de Sainte-Radegonde. Du 2 au 12 Mai, la dernière phase des travaux se déroulera sur les communes de Lamothe-Goas, de Terraube et de La Sauvetat.

Cet investissement d'un montant de près de 400.000 € va permettre de pouvoir sécuriser l'alimentation électrique des communes précitées, de moderniser les lignes électriques et pour Enedis de piloter à distance les organes électriques de manœuvre du réseau 20.000 volts.

Une fois terminés, ces travaux limiteront l'impact et la durée des coupures lors d'incidents sur ce réseau 20 000 Volt. Jean-Marc DUPUY, communiquant à Enedis ajoute « Ces travaux ont permis de fiabiliser 23 Kms du réseau 20.000 Volts et d'intervenir sur 220 supports moyenne tension. Tout le matériel a été remplacé et des dispositifs complémentaires de protection avifaune ont été mis en place. 23 agents d'Enedis sont venus de toute la Direction Régionale Midi-Pyrénées Sud, pour les mener à terme. Ils ont travaillé sous l'œil vigilant et attentif d'Eric VIGNAUX, en charge de la préparation, l'approvisionnement, la coordination et la sécurité des chantiers... »

Pour limiter la gêne pour les usagers, les coupures sont limitées au minimum. Pour ce faire, des groupes électrogènes sont placés sur le réseau sur chacun des postes des quartiers. Les lignes sont consignées le temps des travaux, il faut intervenir vite sur de nombreux points, ce qui explique l'important moyen humain déployé sur le terrain. Remerciez les agriculteurs qui ont laissés les accès à ces ouvrages et la population pour l'éventuelle gêne occasionnée lors de ces travaux.



20170223_151202.jpg



20170223_144258.jpg